



Peypin

CENTRE MULTI-ACCUEIL DE PEYPIN

◆◆◆
CAMPAGNE BEDELIN--AUBERGE NEUVE-
13124 PEYPIN
DIRECTRICE: C. PIGNON

Téléphone (bureau) 04.42.32.40.41 06.28.31.67.43
Mail : cmapeypin@yahoo.fr

PROCEDURE D'INSCRIPTION EN CRECHE

1/ Retrait du dossier :

Le dossier de préinscription doit être retiré sur le site de Peypin.

Le dossier sera déposé au Centre Multi-Accueil ou envoyé par mail :

- Dossier rempli et signé
- Numéro allocataire CAF
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité, portable...)
- Certificat de grossesse si l'enfant n'est pas né ou, copie intégrale de l'acte de naissance

IMPORTANT : Au cours de l'année, les familles informeront la Directrice des modifications intervenues (naissance, situation professionnelle...) et, dans tous les cas :

Au mois de Janvier, elles devront confirmer et mettre à jour leur demande d'accueil en indiquant le planning définitif retenu : jours et horaires (soit par téléphone, soit par mail)

2/ Admission de l'enfant :

La commission d'attribution des places se réunit chaque année en Avril. Elle est composée de Monsieur le Maire, d'un ou deux élus, de la Responsable du Service Enfance, Jeunesse, Education et Service Ressources Humaines ainsi que de la Directrice du Centre Multi-Accueil.

La commission décide des admissions au vu des plannings demandés par les familles.

La Directrice du Centre Multi Accueil prendra contact par téléphone ou mail avec les parents pour les informer de l'admission de leur enfant.

Cette admission ne sera définitive qu'après avis du médecin de crèche.

En cas de réponse négative, un mail le notifiant sera envoyé et, le dossier sera maintenu en liste d'attente.

Toute annulation devra faire être communiquée par téléphone ou par mail